

# Compte rendu de l'Assemblée Générale du 26/11/2022 10 heures

Lors de l'Assemblée Générale annuelle, devant M<sup>r</sup> le maire de Roquettes, 77 licenciés (dont 11 représentés), 4 adhérents détenteurs de cartes et 3 auditeurs libres, le Président Alain PINAUD a ouvert la séance en remerciant les présents.

Il a demandé d'observer une minute de silence à la mémoire de notre ami Claude Raunier disparu cette saison. Il a rappelé que non seulement il avait dignement représenté le club durant plus de vingt ans mais il a été à l'origine des rencontres des mardis et jeudis que Jacques organise maintenant.

Dans son rapport moral, il a évoqué :

- Les concours de belote que nous organisons les vendredis soirs, de début octobre à fin mars auxquels tout le monde peut participer.
  
- L'effectif du club qui est de 152 adhérents se répartissant en 131 licenciés et 21 cartes de membres bienfaiteurs.
  
- La participation pour la 1<sup>ère</sup> année au Challenge de l'Amitié où on s'est qualifié pour la finale, hélas perdue. Il s'agit d'une compétition amicale qui a plu aux participants, c'est la raison pour laquelle nous renouvelerons notre présence en 2023.
  
- La saison 2022 quant aux évènements au boulodrome :
  - Organisation du 5<sup>ème</sup> tour de la Coupe de France que nous avons perdu contre Rieux
  - Concours des :
  - 30 juin réservé aux 55 ans et +, où nous n'avons eu que 18 équipes (pas beaucoup). Alain fait une mise au point sur la saison à venir concernant ces types de concours : cette catégorie n'existera plus, remplacée par la catégorie 'vétérans' (60 ans).
  - 29 juillet Triplette Mixte challenge de la Municipalité (bonne participation)

- 12 juin Triplette jeunes toute la journée
- 10 septembre Doublette Promotion
- 18 septembre Doublette Féminin (faible participation malgré la dotation élevée) ; à rééditer, mais en essayant de corriger ce qui n'a pas fonctionné.
- 13 octobre Triplette 55 ans et + (33 équipes).

Pour info, en 2023, nous organiserons :

- Dim. 05 février Qualificatif Doubl.fem. 9h
- Dim 19 mars Qualificatif Trip. Mixte 9h
- Sam 29 avril Départemental Doubl. Fem. Poules.14h30
- Jeu 29 juin 4 parties Trip. Vétérans 14h30
- Ven 28 juillet Challenge Municipalité Trip. Mixte 19h.
- Sam 09 septembre Doub. Promotion
- Mar 10 octobre Trip. Vétérans
- Sam 04 novembre CZC 4<sup>ème</sup> tour

➤ Résultats de la saison 2022, qui ont été bons.

Avant d'énumérer les résultats le Président insiste sur l'état d'esprit 'gagneur' et sur l'ambition qu'il faut avoir avant toute compétition. Dans tous les cas, il faut viser la montée. Il félicite et encourage tous les coaches pour leur travail.

Belle journée de qualifiés aux divers championnats de Hte Garonne :

- Triplette Promotion : Jérémie, Christophe, Jef --- Nadine, Christian, Marcel
- Tête à Tête Féminin : Annie
- Tête à Tête masculin : Jérémie, Philippe.
- Doublette Féminin : Odette et Patricia
- Doublette masculin : Robert et Francis--- Jérémie et Jef---Claude et Dédé
- Triplette Féminin : Marie André, Odette, Sophie
- Triplette Masculin : Jean Laurent, Claude, Alex
- Doublette Mixte : Sissi, Alex
- Triplette masculin Vétérans : Jojo, Félix Guy--- Jean Mi, Dédé, Claude

CDC OPEN

Très belle saison avec une première place en poule et une qualification pour la phase finale où nous avons perdu face à la belle équipe de La Salvetat amenée par un excellent Stéphane Berlier (quelques regrets quand même).

## CDC FEMININ

Très belle saison également puisque les filles montent en première division.

Félicitations à toutes.

## CRC VETERANS

Bonne saison car nous assurons le maintien en régional, l'accession à la phase finale était envisageable...dommage)

## CZC OPEN

Peu de participation nous finissons en milieu de tableau au classement

## CZC FEMININ

Faible participation, classement en milieu de tableau

## CZC VETERAN

Nous terminons 4<sup>ème</sup> de la poule

Dans les CZC Open et féminin, il est dommage de ne pas voir plus d'équipes...

## L'ECOLE DE PETANQUE

Nous avons encore obtenu de très bons résultats cette année ; Miremont, Lasbordes, Roquettes...etc et deux équipes qualifiées à la ligue à Lusech(46) (Rémi, Lilian, Evan et Baptiste, Milan, Tim).

Ambiance un peu plombée à la mi-saison par l'annonce de l'arrêt de l'école de pétanque. En effet, devant les difficultés rencontrées (jeunes difficiles, départs cause limite d'âge, départs, peu d'arrivées...) et malgré le travail et la volonté des éducateurs, Gérald a fait part de sa décision : ne plus continuer à s'occuper de l'école.

Nous espérons que les jeunes resteront au club, et bien qu'il n'y ait plus d'école de pétanque, nous les accompagnerons tout de même pour qu'ils puissent participer à leurs compétitions.

Remerciements à Gérald d'avoir œuvré pour le mieux.

Le bilan moral a été adopté à l'unanimité.

La Parole est laissée à Chantal, notre trésorière qui a exposé le bilan financier ; il fait apparaître en recettes : 42245.42€, en dépenses : 43286.43€

Et donc un résultat d'exercice de -1041.01€, expliqué dans le détail.

Le bilan financier a été adopté à l'unanimité.

Le président reprend le micro pour annoncer que Gérald Thulau ne souhaite pas continuer à être membre du bureau et que Claude Pujos a émis le vœu de l'intégrer.

Lors de l'imminente prochaine réunion du bureau pour attribuer les commissions, on connaîtra les fonctions qui lui seront attribuées.

Endossant son habit de membre du Comité 31, il a fait part des changements à venir en 2023 :

Instauration du tir de précision (tant féminin que masculin) au championnat de Haute Garonne et divulgation des fastidieuses étapes pour y accéder.

Les clubs devront filtrer pour obtenir un nombre de joueurs pouvant participer.

Roquettes 5 féminines et 6 masculins...On verra pour la sélection en temps utile.

Le duplicata d'une licence coûtera 15€... Veuillez à ne pas la perdre ou la détériorer !

CDC Féminin : La compétition est calquée sur les règles des CDC masculins, tant sur le décompte des points que sur le nombre des participantes.

Pour les autres CDC, une règle a été imposée, à savoir que tout club engagé dans cette épreuve doit être en mesure d'organiser une réception sous peine d'en être exclu. Pas de souci pour Roquettes !

Réponses aux questions posées :

Rose : Ne pourrait-on pas réunir les féminines avant les sélections pour expliquer les choix adoptés ?

R : Le prochain coach est chargé de voir ce qui peut être fait on en a parlé.

Stéphane : Hors pétanque loisir, le club ne pourrait-il pas organiser des repas ?

R : On le faisait avant, c'est noté, on essayera d'aller dans ce sens.

Stéphane : Ne peut-on pas 'faire tourner' lors du 1<sup>er</sup> tour de coupe de France ?

R : On essaye de présenter l'équipe la plus apte à se présenter au 2<sup>ème</sup> tour.

Christophe D. : Les repas pétanque loisir sont toujours organisés le midi ; pourquoi pas le soir ?

R de Jacques : Impossible, c'est moi qui m'en occupe, et je ne peux pas. Proposition de te joindre à l'encadrement pour l'organisation, mais sans moi !

Benjamin : Félicite André Fernekes pour la gestion du site internet du club, la salle applaudit.

Nathalie : Manque de communication pour s'équiper en vue de concours.

R : Un tableau est posé au mur au siège avec les n° de Tel des joueurs qui ont bien voulu le donner.

Nathalie : Difficultés depuis que le calendrier des concours n'est plus donné

R : Tous les concours du mois sont affichés au club.

Nathalie : Pourquoi les roquettois ne jouent pas avec une tenue identique ?

R : C'est vrai ; difficile par rapport au suivi par les fournisseurs, on y réfléchit.

'Coup de gueule' du président qui signale d'éventuelles fuites par rapport à ce qui se débat en réunion du bureau ( il faudra en parler), ça a notamment été le cas pour les attributions de cartes aux joueurs qui quittent le club.

Il s'attendait à une question qui ne lui a pas été posée, mais dont il avait eu des échos. Il l'a alors évoquée en regrettant qu'on ne lui en parle pas directement, avant ou pendant l'assemblée, et en précisant qu'il était ouvert à tout dialogue.

Alors, il l'a posée et y a répondu

R : On leur attribuera la carte.

Pour la délivrance des cartes en général, les demandeurs devront s'engager à respecter les règles élémentaires de bon comportement sur le terrain, sous peine d'exclusion du club.

La parole a été donnée à Jacques pour la gestion des concours et animations du mardi et jeudi qui a présenté son bilan financier positif. En une année ces rencontres ont permis à 4582 joueurs de pratiquer leur sport favori. Il demande que les personnes qui s'y engagent effectuent les 3 parties. Il a rappelé qu'un repas fruits de mer aurait lieu le 20 décembre prochain.

Louis demande à intervenir pour dire que les rencontres de 'pétanque loisir' sont une bonne chose qu'on ne voit pas, à sa connaissance, dans d'autres clubs. Il félicite Jacques pour son dévouement, et déclare avec plaisir, que ce sont en majorité des retraités qui s'y sont côtoyés pour pratiquer leur loisir préféré en toute convivialité. Monsieur le maire demande à prendre la parole et abonde dans ce sens en soulignant que la pétanque, qui évolue dans un site agréable à Roquettes, permet de tisser ce lien social indispensable dans une commune.

Fin de l'assemblée à 12, un apéritif dînatoire est organisé sur place.